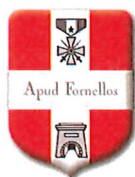


Commune
de FOURNEAUX



OBJET :

**Proposition de
commissaires pour la
commission communale
des impôts directs**

Nombre de Conseillers

En exercice :	15
Présents :	12
Votants :	13

Le Maire soussigné
Certifie qu'en application du
Code Général des Collectivités
Territoriales, la convocation du
Conseil Municipal a été affichée
le

11 mai 2026

N° 34-2026

Envoyé en préfecture le 19/05/2026

Reçu en préfecture le 19/05/2026

Publié le 19/05/2026

ID : 073-217301175-20260518-20260518_34_CCI-DE



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 18 mai 2026

L'an deux mil vingt-six, le **dix-huit mai** à 20h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur François CHEMIN, Maire.

Étaient présents : Patou ROBIN, Claude MEILLE, Samuel FADDA, Danielle RATEL, Thierry GERVASONI, Dominique GALERNE, Benoît BERTRAND, Mélanie BIBOLLET, Guillaume WAROT, Adeline LÉAL, Loris ROBIN.

Absents excusés : Maryvonne ROBIN, Aurélie FERREIRA.

Procurations : Kelly HENDRIKSEN à Samuel FADDA.

Secrétaire de séance : Claude MEILLE.

Monsieur le Maire rappelle que l'article 1650 du code général des impôts institue dans chaque commune une commission communale des impôts directs présidée par le Maire ou par l'Adjoint délégué.

Dans les communes de moins de 2 000 habitants, la commission est composée de 6 commissaires titulaires et de 6 commissaires suppléants.

La durée du mandat des membres de la commission est identique à celle du mandat du Conseil Municipal.

Les commissaires doivent être de nationalité française, être âgés de 18 ans révolus, jouir de leurs droits civils, être inscrits aux rôles des impositions directes locales dans la commune, être familiarisés avec les circonstances locales et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission et un commissaire doit être domicilié en dehors de la Commune.

Par ailleurs, l'article 44 de la loi de finances rectificative pour 2011 modifie les règles de fonctionnement de la commission communale des impôts directs en prévoyant la présence éventuelle et sans voix délibérative d'agents de la Commune ou de l'EPCI dans les limites suivantes :

- 1 agent pour les communes dont la population est inférieure à 10 000 habitants ;
- 3 agents au plus pour les communes dont la population est comprise entre 10 000 et 150 000 habitants ;
- 5 agents au plus pour les communes dont la population est supérieure à 150 000 habitants.

La nomination des commissaires par le Directeur des services fiscaux a lieu dans les deux mois qui suivent le renouvellement des conseillers municipaux, soit au maximum avant le 20 mai 2026.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité, pour que cette nomination puisse avoir lieu, de dresser une liste de 24 noms dans les conditions édictées au troisième alinéa du 1 de l'article 1650 :

- 1 Madame Danielle RATEL, 11 rue d'Arplane, 73500 Fourneaux
- 2 Madame Patou ROBIN, 6 rue du Fréjus, 73500 Fourneaux
- 3 Madame Kelly BERTRAND, 7 rue des cités moulin, 73500 Fourneaux
- 4 Madame Aurélie FERREIRA, 11 rue du Replat, 73500 Fourneaux
- 5 Madame Françoise PEROTTO, 14 rue Neuve, 73500 Fourneaux
- 6 Madame Josiane COUVERT, 3 rue de l'Avenir, 73500 Fourneaux
- 7 Monsieur Jacques SALOMON, 3 rue du Lieutenant Gabriel Barret, 73500 Fourneaux
- 8 Madame Michelle RATEL, 5 rue de la Concorde, 73500 Fourneaux
- 9 Madame Christiane DEYMONNAZ, 11 rue d'Arplane, 73500 Fourneaux
- 10 Monsieur Henri COULOMB, 18 rue du Mont Thabor, 73500 Fourneaux



- 11 Monsieur Benoît BERTRAND, 3 rue du Mont Thaurin, 73500 Fourneaux
- 12 Monsieur Samuel FADDA, 27 avenue de la liberté, 73500 Fourneaux
- 13 Madame Jocelyne MARGUERON, 6 rue de l'Eglise, 73500 Fourneaux
- 14 Monsieur Thierry GERVASONI, 42 avenue de la Liberté, 73500 Fourneaux
- 15 Madame Renée GIRAUD, 29 Avenue de la Liberté, 73500 Fourneaux
- 16 Monsieur Guillaume WAROT, 21 rue du 11 novembre, 73500 Fourneaux
- 17 Madame Mélanie BIBOLLET, 1 Avenue de la Liberté, 73500 Fourneaux
- 18 Madame Maryvonne ROBIN, 4 rue d'Arplane, 73500 Fourneaux
- 19 Monsieur Dorian MAGNIER, 8 rue de la Concorde, 73500 Fourneaux
- 20 Monsieur Loris ROBIN, 6 rue du Fréjus, 73500 Fourneaux
- 21 Monsieur Claude MEILLE, 3 rue de l'Église, 73500 Fourneaux
- 22 Monsieur Pierre SIRE, 5 rue du Lieutenant Gabriel Barret, 73500 Fourneaux
- 23 Madame Pascale BERTHOLLET, 2 rue d'Arplane, 73500 Fourneaux
- 24 Madame Héloïse NOTTER-CHEMIN 4 rue du Replat, 73500 Fourneaux

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits et ont signé au registre le Maire et le secrétaire de séance.

Le Maire,
François CHEMIN



Le secrétaire de séance,
Claude MEILLE